



NOTRE AFFAIRE À TOUS

Rapport d'activités - 2017

1/ SUR L'ASSOCIATION

“Notre affaire à tous” est une association constituée à l'été 2015 qui a fait du droit un objet aussi bien qu'un sujet de mobilisation afin de protéger le vivant, les communs naturels et le climat. Originellement issu-es du mouvement pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international afin de sanctionner les crimes les plus graves contre l'environnement, nous cherchons à établir par la jurisprudence, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne une responsabilité effective et objective de l'humain vis-à-vis de l'environnement.

Nous unir pour défendre l'intérêt général face à ceux qui détruisent notre planète. Réchauffement climatique, perte massive de la biodiversité, montée des eaux... l'impact de l'activité humaine sur la dégradation générale de l'environnement, de l'écosystème terrestre et de la planète n'est plus à démontrer. Nous sommes entré-es dans l'ère de l'anthropocène, celle où « l'humanité est devenue une force géologique à l'échelle de la planète » (Will Steffen). Notre défi, pour ce siècle, est d'envisager, inventer et construire un modèle économique, sociétal et de gouvernance qui respecte et protège la vie sur Terre, afin de préserver la dignité humaine et la planète sur laquelle nous vivons.

Justice économique, sociale, climatique et environnementale. Dans le monde entier, les plus vulnérables sont les premiers à souffrir de la détérioration de nos écosystèmes. Paradoxalement, c'est souvent par l'argument de la lutte contre la pauvreté et pour le développement que l'on essaie de justifier des méga-projets industriels, destructeurs de l'environnement. Pour nous, justice économique, sociale, climatique et environnementale sont indissociables. Nous soutiendrons et défendrons les populations victimes de crimes environnementaux ou de dégradations, pollutions et atteintes à l'environnement altérant leur capacité à jouir pleinement de leur droit à un développement inclusif et durable. Le droit à un environnement sain, droit constitutionnel inscrit au sein de la Charte de l'environnement, doit être garanti pour tous et toutes et reconnu comme un droit universel, intemporel et inaliénable. Notre action est ainsi tout autant environnementale que sociale et démocratique.

Le recours climat. Dans le cadre de sa bataille pour la protection des communs, *Notre affaire à tous* s'est engagée dans ce qui deviendrait le premier recours climat français à portée globale, c'est-à-dire une action citoyenne portée envers l'Etat pour carence fautive et absence d'action dans la lutte contre le dérèglement climatique. De tels recours sont portés à travers le monde afin d'enjoindre les Etats à agir plus et mieux pour le climat, en rehaussant leurs ambitions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, en encadrant l'activité du secteur privé, en garantissant la transition énergétique... En France, cela devrait permettre d'une part de modifier le droit et son interprétation par les juges afin de favoriser le devoir de protection de



l'environnement sur les droits et libertés économiques, d'autre part d'actionner certains leviers aujourd'hui pas ou trop peu utilisés pour la protection du climat.

Agir contre les pollueurs majeurs. Aucune responsabilité n'est établie pour le réchauffement climatique. Or, nous sommes aujourd'hui en mesure de calculer la répartition des responsabilités et de désigner les plus grands responsables du dérèglement. Nous agissons afin de permettre les réparations, mais également de prévenir les atteintes futures à la sûreté de la planète.

Un réseau planétaire. Notre affaire à tous s'inscrit dans une tendance globale : celle d'une mobilisation grandissante pour pénaliser les crimes contre l'environnement, mais aussi reconnaître des droits à la nature ou porter des actions en justice pour le climat. Nous organisons et participons à des échanges concrets, sur le terrain du droit ou de la mobilisation citoyenne, avec de nombreuses organisations de par le monde, dont Urgenda (Pays-Bas), ClientEarth (UE), Our Children's Trust (Etats-Unis), le Wildlife Trust of India, Klimaatzaak (Belgique), A-Sud (Italie), Glan-Law (UE), CIEL (international)...

Le conseil d'administration et l'organisation de l'association. Elu-es pour deux ans le 10 juin 2017, les neuf membres du conseil d'administration de Notre affaire à tous viennent d'horizons divers et ont pour engagement commun l'amélioration du droit de l'environnement et la justice climatique. Il s'agit de Clotilde Bato (directrice de SOL), Victoria Barigant (juriste), Valérie Cabanes (porte-parole du mouvement End Ecocide on Earth), Marine Calmet (avocate), Pascal Durand (avocat, eurodéputé), Aurore Lalucq (directrice de l'Institut Veblen), Laetitia Liebert (ex-directrice d'ONGs environnementales dont Greenpeace et Sherpa), Marie Toussaint (juriste) et Léandro Varison (juriste chez France Libertés). Jean Jouzel, climatologue et ancien membre du GIEC, est Président d'honneur de l'association.

Notre affaire à tous compte début 2018 plus de 550 membres inscrit-es à sa lettre d'information, une centaine d'adhérent-es et plus d'une cinquantaine de membres actifs au sein de ses huit groupes de travail.

2 / LES ACTIONS EN COURS

L'Assemblée générale extraordinaire de Notre affaire à tous s'est tenue le 10 juin 2017 et a permis de modifier ses statuts, notamment afin d'ouvrir l'association aux adhésions, et de faire élire l'actuel Conseil d'administration.

Mobilisations et événements. Depuis cette Assemblée, en 2017, *Notre affaire à tous* a participé à de nombreux événements partenariaux (Camp climat d'Alternatiba – formations sur la justice climatique et environnementale, débats comme celui organisé par Politis et Attac en amont du One Planet Summit, le Tribunal de la finance climaticide avec 350.org le 10 décembre 2017 ou encore les mobilisations #PasUnEuroDePlus du 12 décembre.

Le 3 novembre 2017, l'association a organisé une conférence exceptionnelle réunissant jusque 10 organisations du monde portant des recours climat. Cet événement a réuni 200



participant-es et donné lieu à une très belle couverture presse. Un ouvrage de droit international et de doctrine en est tiré, dont la publication est prévue à l'automne 2018.

Lors de cet événement, l'association a lancé une campagne visant à adapter le droit à l'urgence climatique, portant sur cinq premières revendications : inscrire le climat dans la Constitution, reconnaître les écocides, permettre aux citoyens d'agir en justice pour le climat, diminuer les émissions importées et enfin réguler le secteur privé et désinvestir des énergies fossiles. Une campagne qui s'est poursuivie en 2018, avec de nombreuses activités de plaidoyer ainsi qu'un colloque le 8 mars 2018 dédié à l'inscription du climat dans la Constitution.

Plaidoyer. En 2017, l'association a poursuivi son travail de doctrine, de plaidoyer et mobilisation du public, ainsi que son travail sur les actions en justice : huit groupes de travail existent désormais et ont préparé les nombreuses campagnes de 2018 : climat dans la constitution, reconnaissance des écocides (devant être lancée au dernier trimestre 2018), recours contre l'Union européenne pour insuffisance de sa politique climatique, accompagnement des collectivités dans leurs actions en réparation pour dommages climatiques...

Un partenariat a par ailleurs été engagé avec Maître Emmanuel Daoud, qui accompagne avec son cabinet l'association à titre gracieux sur le recours climat français, devant être lancé à l'automne 2018.

Partenaires. *Notre Affaire à Tous* étant une petite structure, nous avons construit notre stratégie de développement sur des partenariats solides avec d'autres organisations, fondations et associations de la justice sociale et climatique pour travailler main dans la main à la réalisation de nos objectifs.

Dans le champ associatif, nous avons construit des partenariats de confiance avec les associations de jeunesse le WARN, le REFEDD et CliMates ; nous travaillons conjointement avec 350.org, Alternatiba et le Réseau Action Climat en général. Nous travaillons aussi avec la Fondation France Libertés, alliée de nos combats depuis le début, et la Fondation pour la Nature et l'Homme.

3 / BILAN FINANCIER

De nombreux projets ont jusqu'à ce jour été réalisés avec l'appui de partenaires ponctuels, ainsi que le colloque du 3 novembre dernier pour un budget avoisinant 9 000 euros ; tandis que les dons et adhésions effectués en faveur de l'association s'élevaient à 4450€ et nos interventions ont apporté 500€ complémentaires, largement non utilisés autres dépenses courantes (impressions, organisation de réunion, frais bancaires, etc).

Un budget valorisable de près de 14 000 euros ; des dépenses directes quasi inexistantes, des économies d'environ 5000€ pour financer l'exercice 2018 !



En 2017, *Notre affaire à tous* compte 112 adhérent-es, dont 9 membres fondateurs, soit des cotisations à hauteurs de 1 120 euros. Merci à toutes celles et tous ceux qui nous font confiance pour faire avancer la justice climatique !

L'association a reçu de la part de 15 donateurs-trices 3 430 euros de dons, dont une donation mensuelle, un don de 2000€, un don de 600€ et 5 dons supérieurs ou égaux à 50 euros. Nous remercions chaleureusement ces donateurs, personnes individuelles, qui nous permettent de continuer à mettre en oeuvre notre action !

Nos différentes interventions-formations ont été effectuées dans leur quasi-intégralité à titre gratuit ; nous avons toutefois reçu 500€ au titre de l'une d'entre elles.

Nous tenons également à remercier l'entreprise N.O.U.S. pour son action de mécénat à travers l'hébergement et l'appui à notre site internet ; ainsi que les graphistes Sandra Regol et Edouard Marchal.

Le colloque organisé le 3 novembre dernier, financé en quasi-intégralité par nos partenaires les laboratoires IRIS et CERAP, la Fondation France Libertés, la Fondation pour l'écologie politique et le groupe Verts/ALE du Parlement européen a représenté un budget avoisinant les 9 000 euros.

Fait le 12 mars 2017
À Paris

Marie Toussaint
Présidente de Notre affaire à tous

Victoria Barigant
Trésorière de Notre affaire à tous